

L'activité D3E de Veolia



Triade Electronique

L'activité D3E de Veolia

Veolia, une triple expertise

Conception et déploiement de solutions pour la gestion de l'**eau**, des **déchets** et de l'**énergie**.

25 965 M€ de chiffres d'affaires en 2015

179 000 collaborateurs



100 millions de personnes desservies en eau potable

EAU



4245 usines de production d'eau potable gérées



3303 usines de traitement des eaux usées opérées

63 millions d'habitants raccordés en assainissement



553500 entreprises clientes

DÉCHETS



42,9 millions de tonnes de déchets traités



601 unités de traitement exploitées



39 millions d'habitants desservis en collecte pour le compte des collectivités locales



3,4 millions de logements collectifs gérés

ÉNERGIE



779 réseaux de chaleur et de froid opérés

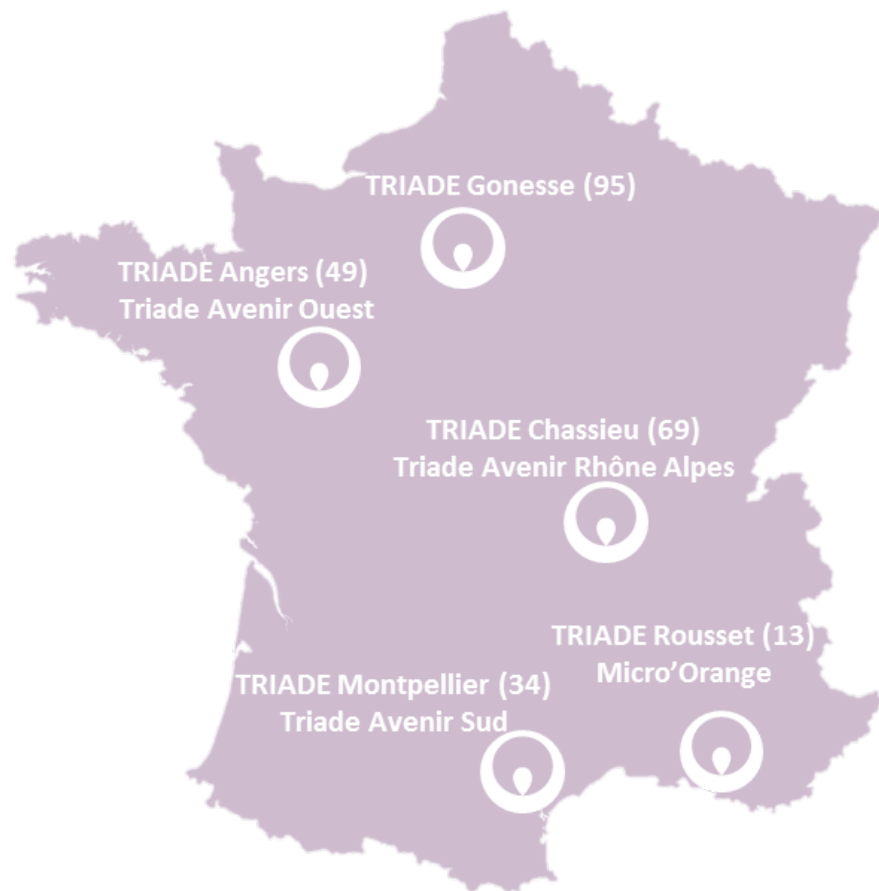
2027 sites industriels gérés



53 millions de MWh produits

L'activité D3E de Veolia

Implantation et chiffres clés.



- 5 sites de traitement
- 3 entreprises adaptées
- 1 entreprise d'insertion

Triade Electronique est la filiale de Veolia spécialisée dans la collecte, la déconstruction, la dépollution et la valorisation des D3E.

- **65 M€** de chiffres d'affaires en 2016.
- **420 collaborateurs** dont un tiers issu de l'économie sociale et solidaire.
- **120 000 tonnes** de D3E

L'activité D3E de Veolia

Processus manuels et mécanisés

Taux de valorisation :
entre 88% et 94%
en fonction du type
d'équipement...

- **Dépollution des D3E** : extraction des polluants (batteries, piles et accus, condensateurs, cartes électroniques...) conformément à l'arrêté du 23 novembre 2005 modifié par l'arrêté du 08 octobre 2014.
- **Séparation des différentes fractions** : métaux ferreux, cuivre, aluminium, autres métaux non ferreux, plastiques... en vue de leur **recyclage** et de leur **valorisation**.



Prévention et métiers DEEE



La sécurité un préalable
à nos activités

Démarche de Prévention chez TRIADE

Triade s'inscrit dans la démarche de prévention de VEOLIA



L'engagement de TRIADE au quotidien pour la sécurité des équipes se traduit par :

- ❖ Une démarche **VIVRE**, qui constitue un référentiel Sécurité VEOLIA propre à notre activité de collecte et de traitement des DEEE ;
- ❖ Des **outils** d'évaluation et de suivi d'actions de prévention;
- ❖ Des **formations Sécurité** adaptées aux besoins des agents ;
- ❖ Des **actions Sécurité** au quotidien.

Démarche de Prévention chez TRIADE

Triade s'inscrit dans la démarche de prévention de VEOLIA

VIVRE est un projet d'entreprise initié en 2011 par le groupe Veolia, afin de permettre à nos managers de faire face à des comportements et à des situations dangereuses constatés dans nos activités et entraînant dans certains cas des accidents corporels graves voire mortels.



Réaliser des Visites sécurité 1 / mois

S'impliquer personnellement, être exemplaire, réagir face aux situations

Valoriser les bonnes pratiques, se positionner sur les comportements

Réagir face aux nouvelles situations, mettre en place des règles

Echanger sur la sécurité, communiquer, faire comprendre les décisions

Démarche de Prévention chez TRIADE

Triade s'inscrit dans la démarche de prévention de VEOLIA

Identification et diffusion des règles fondamentales par poste de travail



16. TRI / RECYCLAGE D3E

16.1 Chauffeurs manutentionnaire sur porteurs hayons (NOUVEAU POSTE)

Règles
N° 1 : Je ne saute jamais depuis le hayon arrière d'un véhicule. Je me positionne de manière sécurisée pour les opérations.
N° 2 : J'utilise toujours la zone de chargement dédiée, je balise et protège la zone d'évolution de mon engin.
N° 3 : Je ne dois jamais circuler à pied dans la zone d'évolution d'un engin/véhicule sans mission précise. Dans ce cas où j'ai besoin de rentrer dans cette zone, je signale ma présence au(x) conducteur(s) et j'attends qu'il leur accord, et je dois rester en contact visuel permanent avec eux.

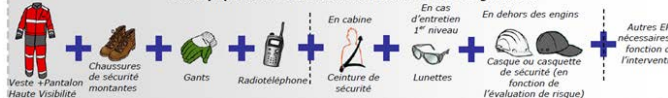
Les Equipements de



16.7 Cariste/Conducteur d'engins (pelleurs...) (NOUVEAU POSTE)

Règles	Risques
N° 1 : Je ne dois jamais circuler à pied dans le périmètre de sécurité défini autour des zones de stockage.	Risque : chute d'objet, écrasement
N° 2 : J'arrête de manoeuvrer en présence de piétons dans la zone d'évolution de mon engin.	Risque : collision suite à co-activité piétons/engins/véhicules
N° 3 : Je ne dois jamais circuler à pied dans la zone d'évolution d'un engin/véhicule sans mission précise. Dans ce cas où j'ai besoin de rentrer dans cette zone, je signale ma présence au(x) conducteur(s) et j'attends qu'il leur accord, et je dois rester en contact visuel permanent avec eux.	Risque : collision suite à co-activité piétons/engins/véhicules

Les Equipements de Protection Individuelle obligatoires



Démarche de Prévention chez TRIADE

L'analyse des risques, l'étape initiale de toute démarche de prévention

TRIADE utilise un logiciel d'évaluation des risques:

- ❖ Analyser et évaluer les risques à l'aide de bases de connaissances et de critères de cotation propres à nos activités.
- ❖ Identifier et classer les risques liés à notre activité afin de mettre en place des actions de prévention pertinentes

VEOLIA

ACCUEIL SÉCURITÉ PARAMÈTRES SUPPORT QUITTER

Organisme® Évalue® Boîte à outils® Management® Indicate® Document®

Évaluation

Rapports Documents Méthodologie

Veolia RVD France TRIADE TRIADE Electronique TRIADE Electronique TRIADE Electronique Angers

Liste des GRH > Traiter les écrans plats (Changer de GRH...)

Danger	Situation	Risque	CB	Mesure	CR	Action	Date de modification
Chimique Agents chimiques dangereux: cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction	Exposition au mercure présent dans les écrans plats et toniques pour la reproduction	Intoxication, inhalation	12	Mise en place d'un automate injectant de la cire dans les néons	6		06/09/2016
				Formation liée à la manipulation des tubes			
				EPI adaptés et portés (commentaire)			
Chimique Plomb et ses composés	Présence de plomb dans l'air lié à l'activité CRT	Impact sur le système nerveux, les reins, le sang et autres	12	Poste de démantèlement équipé d'aspiration	12		06/09/2016
				Contrôle des poussières			
				Prise de sang			
Chimique Exposition aux poussières et fibres (hors amiante)	Dégagement de poussières lié au déchargement, à la manipulation, au chargement, déchargement des déchets	Altération des voies respiratoires	6	Fermer la porte d'accès à la partie appro retour tube	6		06/09/2016
				Masque FFP3 à disposition			
				Zone de travail ou le masque FFP3 est disponible			
				Zone de déchargement isolé des postes de travail			

Risques et mesures de prévention

Ergonomie

Conception ergonomique des postes de tri et de prétraitement manuel :

- système de préhension ergonomique pour chargement des D3E sur le poste de travail,
- convoyeurs mécanisés pour éviter le port de charge,
- postes de tri et démantèlement aménagés et conçus pour partage des tâches entre opérateurs.
- Modes opératoires affichés aux postes de tri pour séparation des fractions

Risque de co-activité

- plan de circulation et identification des allées piétonnes
- système de détection automatique de piétons installé sur nos engin de chargement
- Restriction d'accès aux zones à risque

Risques liés au bruit

- Aménagement des postes de tri en cabines
- Port des bouchons d'oreilles
- Suivi médicale des salariés

Portails de **détection de la radioactivité** sur l'ensemble de nos sites

Risque incendie

(L'un des risques principales de l'activité D3E)

- des rampes d'aspersion au-dessus des zones de stockage à risque pour ralentir l'évolution du feu et en limiter sa propagation
- des systèmes de détection par caméra infra-rouge très sensible et adaptée à la détection extérieur de flammes.
- Des tests de simulation
- formations des salariés
- Rondes de contrôles

Risques chimiques

- Formation des salariés
- Vestiaires "Vêtements de ville"/"Vêtement de travail",
- Douche obligatoire en fin de poste
- Analyse des risques chimiques / logiciel Seyrich
- Suivi médicale des salariés
- Mesures d'exposition des salariés

Risques routiers

- systèmes de guidage des conducteurs (signalisation des zones dangereuses)

Démarche de Prévention chez TRIADE

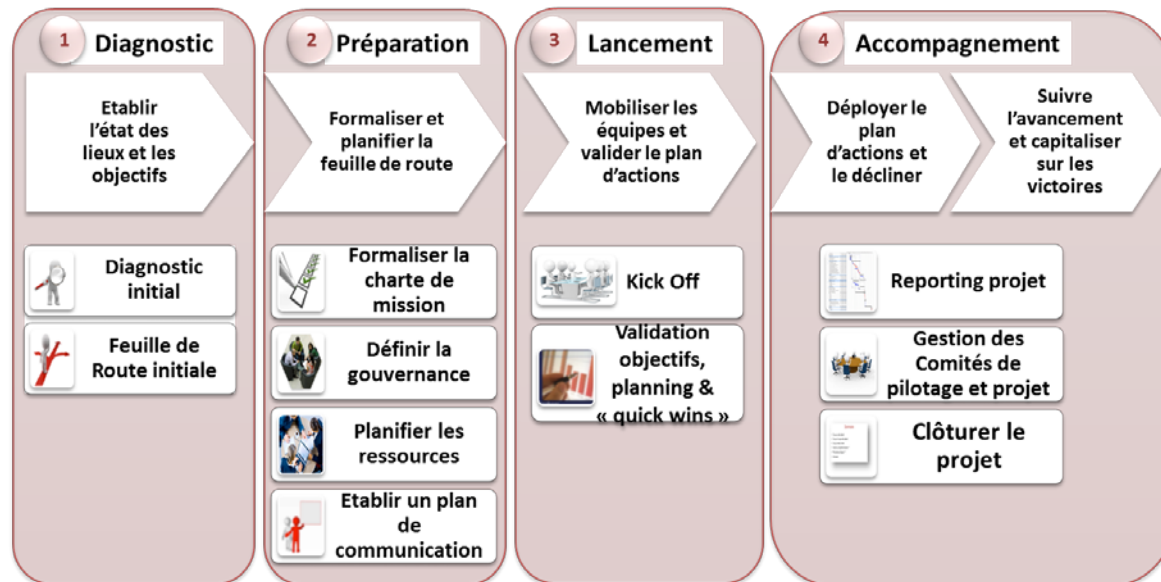
Accompagnement par des experts pour améliorer les conditions de travail

Diagnostic ergonomique et industriel pour identifier, évaluer et orienter les priorités d'actions pour améliorer les conditions de travail et la performance.

Objectifs de la démarche:

- ❖ Optimiser la circulation des flux en diminuant les flux inutiles,
- ❖ Améliorer la coactivité entre engins et opérateurs à pieds,
- ❖ Améliorer les postes de travail et l'organisation des ateliers.

Méthodologie:



Démarche de Prévention chez TRIADE

Sollicitation des organismes extérieurs pour améliorer les conditions de travail

Campagne de mesures des polluants au sein de l'atelier de recyclage des écrans.

Objectifs de la démarche:

- ❖ Repérer les produits et répertorier leurs dangers,
- ❖ Identifier les mesures de prévention pour réduire le risque.

Méthodologie:



Démarche de Prévention chez TRIADE

Sollicitation des organismes extérieurs pour améliorer les conditions de travail

Etude sur le risque d'intoxication par les fumées engendrées par la combustion des piles et accumulateurs.

Objectifs de la démarche:

- ❖ Identification des agents chimiques libérés lors d'une combustion de piles ou accumulateur,
- ❖ Identifier les principaux risques liés à la combustion des piles et accumulateurs électriques,
- ❖ Améliorer les mesures préventives des risques des piles et accumulateurs.

Méthodologie:

Retour d'expérience et analyse des incidents



Identification des agents chimiques libérés lors d'une combustion des piles

Inflammables

Toxiques

GAZ

Vapeurs nocives

Mesures des valeurs limites d'exposition à court terme (VLCT / 15 mn)

Agent chimique	VLEP-4h (en mg/m ³)	Type de VLEP-4h	VLCT (en mg/m ³)	Type de VLCT
Acide chlorhydrique (HCl)	-	-	7,6	Réglementaire contraignante
Tétrahydrofurane	150	Réglementaire contraignante	300	Réglementaire contraignante
Oxyde de carbone (CO)	55	Non réglementaire	-	-
Dioxyde de carbone (CO ₂)	9000	Réglementaire indicative	-	-
Dioxyde de soufre (SO ₂)	5	Non réglementaire	10	Non réglementaire
Acide sulfurique (H ₂ SO ₄)	0,05 (fraction horaire)	Réglementaire indicative	-	-
Acétonitrile	70	Réglementaire contraignante	-	-
Acide bromhydrique (HBr)	-	-	6,7	Réglementaire indicative
Chlore (Cl ₂)	-	-	1,5	Réglementaire contraignante
Acide fluorhydrique (HF)	1,5	Réglementaire contraignante	2,5	Réglementaire contraignante
Acide cyanhydrique (HCN)	2	Réglementaire contraignante	2	Réglementaire contraignante
Manganèse (fumées)	1	Non réglementaire	-	-

Identification des actions à mettre en place



La prévention au quotidien

La prévention et la maîtrise des risques sont intégrées quotidiennement au sein de nos exploitations de collecte et de traitement avec un management participatif :

- **Implication des salariés** dans l'évaluation des risques au poste de travail
- **Visites sécurité quotidienne s**
- « **Causeries sécurité** » à fréquence régulière (hebdomadaire)
- **Communication, sensibilisation et analyse des accidents** survenus sur le site et au sein du groupe : **fiches « alerte accident »**
- **Remontée des situations dangereuses** et suivi par l'ensemble des collaborateurs
- **Evaluation continue des salariés** : capacité des collaborateurs à réagir aux situations à risques & réflexes, **chasses aux risques & mesures de prévention**

